

**Monsieur le Premier Ministre**

**Monsieur le Ministre de la Culture**

**Monsieur le Secrétaire général du Gouvernement**

**Monsieur le Directeur des Archives du Sénégal**

**Monsieur le Secrétaire Général de la Chambre de commerce de Dakar**

**Chers récipiendaires**

**Mesdames, Messieurs, honorables invités,**

Comme chaque année depuis son institution par le Conseil International des Archives lors de son assemblée générale tenue en novembre 2007 à Québec, la **Journée Internationale des Archives** constitue pour nous, professionnels et utilisateurs des archives, une formidable occasion pour célébrer l'inestimable patrimoine de la nation que constituent les archives ; les archives, ces empreintes indélébiles de notre vécu, de notre histoire mais également ces éléments fiables et incontournables d'information pour le développement.

L'édition de cette année, à l'image de celles des années précédentes, se veut un temps fort pour attirer davantage l'attention des autorités politiques et administratives mais aussi celle de nos concitoyens sur l'urgente nécessité de préserver ce pan important de notre mémoire collective. Mais la Journée Internationale des Archives, ce n'est pas que cela. C'est aussi un prétexte pour réunir autour d'une table les professionnels de l'information documentaire en général, les archivistes en particulier, pour procéder au diagnostic d'un secteur aussi bien stratégique pour l'administration qu'indispensable pour la recherche en sciences sociales.

Par conséquent, à côté du panel réunissant d'éminents spécialistes et experts pour jeter des regards croisés sur des questions d'importance, directement ou indirectement liées à la science, à la gestion ou à l'environnement sociologique des archives, d'autres activités sont organisées notamment des journées portes ouvertes dans les services d'archives publiques mais également des interviews dans les médias pour rendre plus

visible le secteur des archives avec ses acquis, ses difficultés et ses projets. Des projets dont les plus importants à l'heure actuelle sont la construction de la Maison des Archives, le recrutement par la Fonction publique d'archivistes diplômés et en nombre suffisant et la numérisation des fonds anciens conservés à la Direction des archives du Sénégal.

Dans les ministères et autres démembrements de l'Etat qui - autour de la Direction des Archives du Sénégal - constituent le Réseau Archivistique National, des moyens humains, matériels et budgétaires suffisants doivent être également consentis pour une bonne mise en œuvre de la politique nationale en matière d'archives.

**Mesdames, Messieurs, honorables invités,**

La Journée internationale des Archives nous permet, en définitive, d'honorer des hommes et des femmes de valeur ou des personnes morales qui ont eu à rendre d'éminents services aux archives et/ou à la profession d'archiviste. S'il est vrai que comme l'a écrit Alfred de Vigny « *l'honneur, c'est la poésie du devoir* », cette idée de poésie se retrouve parfaitement dans l'expression bien de chez nous « *Gacce Ngaalaama !* » qui, plus que toute autre, constitue un éloge au devoir accompli, au devoir bien accompli.

**Mesdames, Messieurs, honorables invités,**

La première édition, l'année dernière, de la cérémonie de remise de diplômes d'honneur des archives nous avait permis de rendre hommage à MM. Seydou Madani SY, Amadou Alassane BOUSSO, Saliou MBAYE et Oumar BA, des hommes qui ont jeté les bases d'une école et d'une administration archivistes sénégalaises à un moment où ce n'était pas forcément évident, des hommes que ceux de ma génération et des générations suivantes considèrent à juste titre comme des icônes de notre noble profession.

C'est ainsi que toujours dans le registre des pionniers, notre choix s'est porté cette année sur le **Professeur Baïla WANE** à titre posthume, **Messieurs Alioune DIAGNE Mbor et Mouhamadou Fily BA**.

**Feu le Professeur Baïla WANE** est né en 1949 à Mboumba dans le département de Podor. Titulaire d'une maîtrise en histoire, il est engagé comme archiviste décisionnaire et affecté au service des archives nationales en mars 1975. Il quitte la structure le 1<sup>er</sup> décembre 1976 pour aller en formation supérieure d'archivistique en France. Feu Baïla WANE est de la promotion de 1977 du Stage technique international d'archives, organisé à Paris par la Direction des Archives de France. De retour au Sénégal, il est nommé dans les fonctions d'attaché d'enseignement à l'Ecole de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD) le 9 novembre 1977 puis assistant à la section archives le 15 décembre 1978. En 1985, il obtenait le Diplôme de gestion des documents administratifs délivré par les Archives nationales du Canada. Il avait par la suite entamé une thèse de doctorat sur le Conseil colonial du Sénégal. Le Professeur Baïla WANE a été arraché à notre affection le dimanche 20 avril 1986 au moment où il allait, comme à son habitude, rendre visite à des parents.

Les collègues archivistes de ma promotion se souviennent, avec une certaine tristesse, du stage que nous avons effectué sous sa conduite aux Archives nationales de Côte d'Ivoire à Abidjan et à Man. Personnellement, je me souviens des ambitions que Feu Baïla nourrissait pour la profession en nous encourageant dès notre sortie d'école à intégrer l'association professionnelle de l'époque, l'ANABADS dont il a été le Secrétaire Général. Le Conservateur que je suis devenu garde encore aujourd'hui, avec une certaine jalousie, l'original de la lettre qu'il m'avait adressée dans ce sens, quelques mois avant son décès, alors que j'étais jeune archiviste à la Gouvernance de Thiès. Feu Baïla WANE était également membre de l'Association des historiens sénégalais. D'un commerce agréable, il était un fêru de basket-ball, sport qu'il a pratiqué au lycée Faidherbe et à l'Université de Dakar.

La culture étant définie comme étant ce qui s'ajoute à la nature, on peut dès lors affirmer que notre deuxième récipiendaire du jour, **M. Alioune DIAGNE Mbor**, est un humaniste au sens le plus noble de ce mot. Nous en voulons pour preuve ses qualités de Président de l'Association des Amis de la Nature et de gardien de la tradition à travers son titre de *Ndeye Ji Reew* de la collectivité lébou de Dakar. M Alioune DIAGNE Mbor est né à Dakar le 11 février 1934. Diplômé de l'Institut des Hautes Etudes d'Outremer, il a embrassé la carrière administrative au lendemain de l'indépendance du pays comme Administrateur civil. Directeur de cabinet de plusieurs ministres, il a été nommé Secrétaire Général du Gouvernement le 10 avril 1971 ; un poste qu'il occupera jusqu'au 15 mars 1978. Si notre choix s'est porté sur M. Alioune DIAGNE Mbor, c'est surtout pour son action en direction des archives lorsqu'il était Secrétaire Général du Gouvernement, autorité de tutelle de la Direction des Archives du Sénégal. En plus d'avoir favorisé l'érection du Service des archives nationales en Direction des Archives du Sénégal en 1977, M. Alioune DIAGNE Mbor a été d'un appui déterminant pour l'adoption de la loi n° 81-02 du 02 février 1981 relative aux archives, le premier texte législatif régissant les archives au Sénégal. Dans le premier numéro du *Journal West African Archivist* de la WARBICA – la branche ouest-africaine du Conseil International des Archives- l'on peut encore se faire l'écho de ses propos à l'occasion de la cérémonie de clôture de l'assemblée générale constitutive de la branche le 7 décembre 1977 à Dakar lorsque, parlant des archives, le Secrétaire Général du Gouvernement qu'il était à l'époque les décrivait comme une « *source jamais tarie qu'il convient d'exploiter et surtout de préserver comme un capital précieux au service du développement* ».

**M. Mouhamadou Fily BA**. Né le 22 avril 1934 à Saint-louis, M. Mouhamadou Fily BA a fait ses études secondaires au lycée Faidherbe. Recruté aux Archives du Sénégal en 1954, c'est en 1960 qu'il effectue à Paris le stage technique international d'archives. Durant les 38 années de bons et loyaux services qu'il a effectuées aux archives du Sénégal, M. BA a été responsable de la bibliothèque administrative et historique de 1960 à 1980. Il s'est également occupé de la gestion du personnel et du budget des archives de 1964 à 1992. Admis au concours spécial organisé en 1971 pour l'accès au

cadre des archives, bibliothèques et centres de documentation, M. Mouhamadou Fily BA a assuré l'intérim des directeurs successifs des Archives nationales de 1962 à 1992. Cet homme discret à l'élégance toute Saint-louisienne aura marqué ceux de ma génération en nous prodiguant des conseils dans le secret de son bureau. Monsieur Mouhamadou Fily BA est officier de l'ordre national du Lion et Commandeur de l'ordre national du mérite.

**Chers lauréats,** nous vous disons *Gacce Ngaalaama* ! La communauté archivistique du Sénégal vous remercie infiniment pour tous les sacrifices que vous avez consentis pour le développement du secteur des archives et vous souhaite de vivre encore longtemps afin que nous puissions continuer à profiter de votre disponibilité et de vos conseils éclairés.

**Mesdames, Messieurs, honorables invités**

Nous en arrivons maintenant à la nouveauté que nous avons voulu introduire cette année pour marquer, à notre façon, le cinquantenaire de l'accession de notre pays à la souveraineté internationale. C'est ainsi que nous avons décidé pour cette édition de la Journée internationale des archives d'offrir un cadeau spécial à **Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal** pour le grand intérêt qu'il manifeste pour le secteur des archives publiques à travers sa volonté affirmée de doter notre pays d'une Maison des Archives monumentale, fonctionnelle et adaptée dont il a lui-même esquissé la belle maquette et de nous apporter son soutien pour la numérisation des archives coloniales conservées par la Direction des Archives du Sénégal. Ce cadeau spécial est un symbole qui se présente sous la forme d'une clef en bronze, une clef d'accès au savoir que renferment les documents d'archives. Pour la réalisation de ce qui, en réalité, est une véritable œuvre d'art nous avons fait confiance au savoir-faire de jeunes artisans du village de Soumbédioune que nous avons voulu encourager dans le bon choix qu'ils ont fait et qui est de travailler pour leur développement personnel et pour celui de leur pays au lieu de s'adonner à des activités

socialement marginales ou d'emprunter les « pirogues de la mort » pour un voyage hypothétique vers le miroir aux alouettes que constituent désormais les pays européens. Par ailleurs, la remise de ce symbole au Chef de l'Etat matérialise la confiance que la communauté archivistique nationale place en lui pour une modernisation rapide du secteur des archives publiques au plus grand soulagement des professionnels que nous sommes mais également à celui de l'ensemble des utilisateurs de nos services.

**Monsieur le Premier Ministre**

**Monsieur le Ministre de la Culture**

**Monsieur le Secrétaire général du Gouvernement**

**Monsieur le Directeur des Archives du Sénégal**

**Monsieur le Secrétaire Général de la Chambre de commerce de Dakar**

**Chers récipiendaires**

**Mesdames, Messieurs, honorables invités,**

Je vous remercie de votre aimable attention et vous invite à passer à la remise des diplômes d'honneur.